

CLÔTURE DES DISCUSSIONS MAURITANO-MAROCAI-
NES SUR LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE LA
SANTÉ

Promouvoir le niveau de coopé- ration dans le domaine sani- taire

Le procès-verbal sanctionnant la réunion de la commission conjointe mauritano marocaine de coopération dans le domaine de la santé a été signé mercredi à Nouakchott au terme de deux jours de discussions.

Plusieurs domaines de coopérations ont été évoqués dans le procès verbal, notamment la formation paramédicale avec l'accueil, à partir de septembre 2005, par le Maroc d'étudiants mauritaniens dans les spécialités paramédicales et médicales ainsi que l'envoi de formateurs marocains pour l'appui de l'institut national des spécialisations médicales et de formation continue dans le domaine de la santé publique.

Signé conjointement par M. Mohamed Lemine Ould Selmane, notre ministre de la Santé et des Affaires Sociales et le Dr. Cheikh Mohamed Biyedillah, ministre marocain de la santé publique, le procès verbal note que la coopération entre les deux pays s'étendra sur le domaine du traitement des cancers, la santé hospitalière, la lutte contre les maladies épidémiologiques, les médicaments, la transfusion sanguine ainsi que l'arrivée de mission médicales marocaines en vue d'échanges d'expériences dans le domaine de la gestion des établissements hospitaliers.

Clôture des discussions mauritano-marocaines sur la coopération dans le domaine de la santé

Renforcer les excellentes relations bilatérales de coopération

Les discussions mauritano-marocaines relatives au cadre général de l'application de l'accord de coopération signé le 7 mars 2005 entre les deux ministères ont été clôturées mardi soir au Palais des Congrès de Nouakchott.

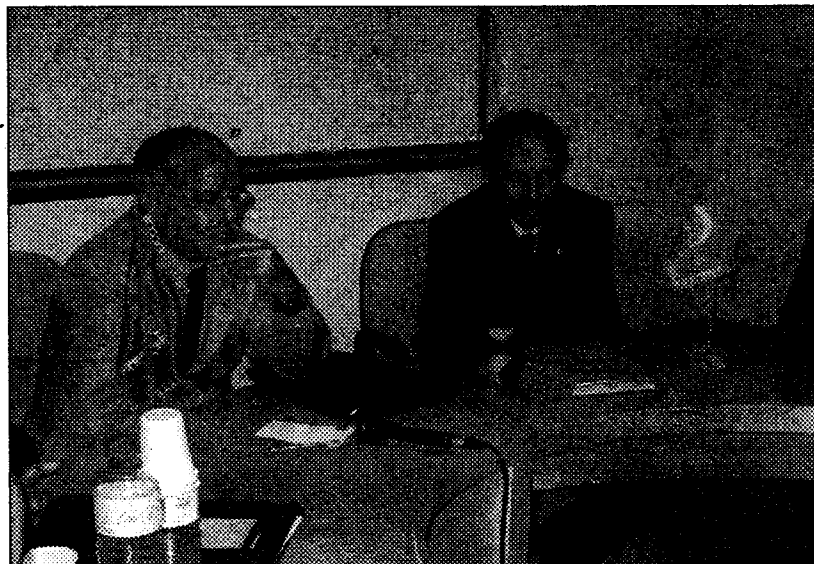
La cérémonie présidée conjointement par M. Mohamed Lemine Ould Selmane, notre ministre de la Santé et des Affaires Sociales et le Dr. Cheikh Mohamed Biyedillah, ministre marocain de la santé publique, a été marquée par la signature du procès-verbal sanctionnant la réunion de la commission conjointe mauritano marocaine de coopération dans le secteur de la santé.

Plusieurs domaines de coopération ont été définis et concernant notamment la formation paramédicale avec l'accueil, à partir de septembre 2005, par le Maroc d'étudiants mauritaniens dans les spécialités paramédicales et médicales ainsi que l'envoi de formateurs marocains pour l'appui de l'institut national des spécialisations médicales et de formation continue dans le domaine de la santé publique.

La coopération entre les deux pays, note le procès-verbal, s'étendra

sur le domaine du traitement des cancers, la santé hospitalière, la lutte contre les maladies épidémiologiques, les médicaments, la transfusion sanguine ainsi que l'arrivée de mission médicales marocaines en vue d'échanges d'expériences dans le domaine de la gestion des établissements hospitalier. Dans son mot prononcé pour la circonstance, le ministre de la Santé et des Affaires Sociales M. Mohamed Lemine Ould Selmane a indiqué que cette visite vient renforcer les excellentes relations bilatérales de coopération entre les deux pays frères sur orientation de nos deux dirigeants Son Excellence le Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya et Sa Majesté le Roi Mohamed VI tout en remerciant son homologue marocain pour avoir répondu à l'invitation.

Pour sa part, le ministre marocain de la Santé Publique, le Dr Mohamed Cheikh Biyedillah, après avoir remercié les autorités mauritaniennes pour l'accueil chaleureux, a salué le niveau de coopération entre les deux pays et la volonté de son département de la promouvoir sur instruction des nos deux dirigeants.



La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de M. Mohamed Lemine Ould Abdi Ould Jiyed, secrétaire général du ministère de la Santé et des Affaires

Sociales, de l'ambassadeur du Maroc en Mauritanie SEM Abderahmane Ben Amar, des directeurs centraux au ministère de la Santé et des membres de la délégation marocaine.